

# LE PROJET EN BREF

L'aménagement des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche de la Seine concerne l'axe routier « Sud III – pont Flaubert » (RN338 - RN1338) qui constitue la principale artère pénétrante à l'Ouest de l'agglomération rouennaise et assure à la fois un rôle de desserte du cœur de la Métropole Rouen Normandie et un rôle d'échanges en lien avec le réseau structurant régional.

**1,1 km**  
LONGUEUR  
totale de la future  
infrastructure

**3**

OUVRAGES D'ART  
entre la tête Sud du  
pont et l'échangeur  
Stalingrad

**180 M€**  
COÛT DU PROJET

**6 ans**  
DURÉE ESTIMÉE  
DU CHANTIER

## Pourquoi ce projet ?

Actuellement, le raccordement du pont Flaubert à la voie rapide Sud III s'effectue par la N1338 qui opère un détour vers l'Est au niveau du giratoire de Madagascar et s'inscrit sur les futures emprises du quartier Rouen Flaubert.

Cette situation n'est donc pas optimale en matière de desserte du territoire ni pour le développement de la Métropole Rouen Normandie (reconversion de friches industrielles).



## Quels objectifs poursuivis ?

**Faciliter la desserte  
du territoire et  
les conditions  
de déplacement**



Les aménagements prévus ont pour effet d'optimiser les conditions de déplacement sur le réseau routier national. Ils permettent aux usagers d'éviter de faire un détour pour rejoindre le pont depuis Sud III et vice versa. Il contribue également à améliorer les échanges entre les deux rives de la Seine.

**Favoriser  
le développement  
urbain d'un territoire  
en pleine mutation**



Le projet a été conçu dès son origine pour être en parfaite adéquation avec les aménagements du quartier Rouen Flaubert. Il répond aux besoins identifiés en matière de desserte et de déplacements de ce quartier.

**Renforcer le  
développement  
économique  
du territoire**



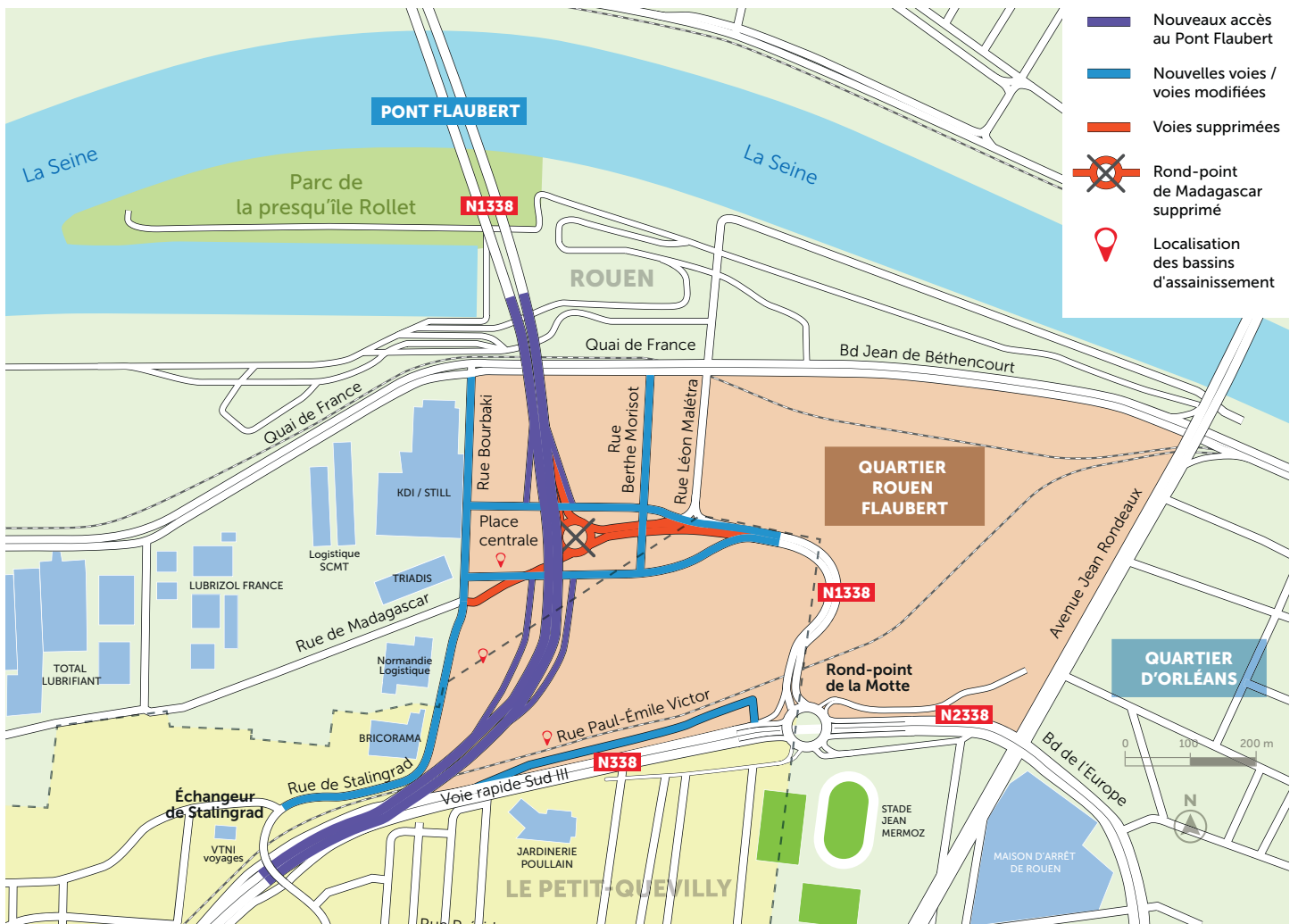
Le projet permet de renforcer la desserte de la zone industrielle et d'améliorer les conditions de circulation pour les camions qui empruntent cet axe routier majeur du territoire. En ce sens, les aménagements prévus sont un levier pour le développement de l'activité économique de la métropole et renforcent ainsi son attractivité.

**Concevoir  
un projet exemplaire  
sur le plan  
environnemental**



Dès sa conception, le projet a intégré un ensemble de mesures visant à éviter, réduire et compenser les impacts du projet sur l'environnement (méthodes constructives, gestion de déchets, transport massifié des matériaux de remblai, etc.). Une attention toute particulière est aussi donnée à l'organisation des travaux pour limiter les perturbations de circulation et la gêne occasionnée aux usagers et aux activités économiques.

## Les aménagements prévus



### Le projet prévoit la construction :

- › D'un ouvrage d'art de franchissement des voies ferrées électrifiées Rouen - Orléans ;
- › D'un ouvrage d'art de franchissement de la place centrale du quartier Rouen Flaubert ;
- › D'ouvrages d'art en remblais reliant les deux franchissements mentionnés précédemment et reliant le projet au pont Flaubert et à la voie rapide Sud III ;
- › De 3 bassins de rétention et de traitement des eaux situés au niveau de la place centrale et le long du projet ;
- › D'un point d'échanges complet (quatre bretelles) avec la place centrale.

## Les grandes étapes du projet

